



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pollution atmosphérique

Question écrite n° 21734

## Texte de la question

M. Philippe Martin attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'élaboration des plans de protection de l'atmosphère (PPA). Prenant acte du caractère socialement injuste et écologiquement inefficace des zones d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA), le Gouvernement a présenté de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de l'air dans les agglomérations. En matière de politique des transports, le covoiturage est préconisé pour décongestionner les centres-villes. Cependant les plans ne font pas mention du transport en deux-roues motorisés. Ce moyen de locomotion présente pourtant un réel atout en terme de mobilité et d'optimisation de l'espace routier, notamment pour le stationnement. À ce titre il n'est d'ailleurs pas exclu des zones à faibles émissions (LEZ) de nos voisins européens. Aussi, il lui demande si elle entend retenir ce moyen de transport comme solution à l'amélioration de la circulation dans les centres-villes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Martin](#)

**Circonscription :** Gers (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21734

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mars 2013](#), page 3172

**Question retirée le :** 6 août 2013 (Fin de mandat)